

Acadiens dans le Québec

(PAR LE R. FR. A. BERNARD, C. S. V.)

D'une extrémité à l'autre de la province de Québec, depuis la pointe de Gaspé jusqu'aux bords de l'Outaouais, cinq principaux groupements acadiens s'échelonnent, dont la vie, sans être mêlée à la vie canadienne ambiante, garde pourtant certains traits ataviques, ou du moins quelques vagues souvenirs de l'exil et du retour des ancêtres. Un rapide coup d'oeil sur chacun de ces groupements a chance, m'assure-t-on, d'intéresser les lecteurs du "Devoir".

Le groupe acadien le plus homogène, hors des Provinces Maritimes, se trouve dans la Gaspésie méridionale, sur les rives de la Baie des Chaleurs, dans les dix ou douze belles paroisses agricoles du comté de Bonaventure. Débordant de comités, les Acadiens se remuent aussi nombreux, sur les côtes orientales

du comté de Gaspé, entre Paspébiac et Percé où la pêche marine jadis variée par Nicolas Denys conserve toujours ses droits. Quant à la vallée de la Matapédia, ce couloir naturel qui, à l'ouest, sépare géographiquement la Gaspésie du territoire témiscouanien, on sait qu'elle est comme pionnière, à sa porte méridionale (paroisses de St-André et de St-Alexis), des familles acadiennes de Rustico, I.P.E., conduites par l'abbé Bournout en 1860, auxquelles s'adjoignirent, après 1890, bon nombre de colons du comté de Bonaventure. La loi Mercier, qui accordait un lot de terre gratuit au père de douze enfants vivants, favorisa cet exode. Tout compte fait, la Gaspésie — y compris la vallée matapédiennne — doit renfermer aujourd'hui une population acadienne d'au moins quator-

rante mille âmes.

Ce furent les paroisses-mères de Carleton et Bonaventure qui reçurent, en 1766, les premiers débris humains du cataclysme de l'année précédente: quelque fuyards de Beaubassin (aujourd'hui Amherst, N.-E.), quelques ouailles de l'abbé Le Loure échappées aux soldats et aux chiens de Robert Monckton. Le plus part de ces infortunés avaient hiverné dans les environs de la montagne de Campbellton, N.-B. Les premiers squatters (1) acadiens du comté de Bonaventure s'appelaient Lantry, Leblanc, Dugas, Comeau, Bernard, Bourdage, Arsenault, Babin, Poirier. On connaît l'oeuvre admirable accomplie, au milieu de ces errants à la recherche d'une patrie par l'abbé Mathurin Bourg (Bourque), netti exilé de Grand-Pré en Virginie, puis en Angleterre, devenu grâce à la France, le premier prêtre acadien de la post-département, grand vicaire de Mgr Briand pour l'Acadie et cure-fondateur de Carleton, en 1773.

L'oeuvre de reconstruction entreprise par l'abbé Bourg fut continuée par de zélés missionnaires français échappés à la tourmente révolutionnaire de 1789, tels les abbés Desjardins, de la Valière, Jover, et par des prêtres canadiens MM. Lefrançois, Amiot, Painchaud, Demers, Gagnon, Boisvert, Faucher, Malo, Desruisseaux, Tessier, Audet. Le premier prêtre de la Gaspésie acadienne, l'abbé Jean-Louis Allain, enfant de Carleton, fut ordonné à Québec le 4 juin 1837, après avoir été, au collège Sainte-Anne de la Pocatière, un des nombreux protégés de M. Beaulieu. Il consacra toute sa carrière sacerdotale au soin de la paroisse de Bonaventure où il mourut le 16 juin 1863. Depuis cette époque, ce saintement constitué un clergé gaspésien. La création du diocèse de Gaspé, en 1922, avec Mgr F.-X. Ross comme premier titulaire, a donné un nouvel essor au recrutement des vocations sacerdotales et religieuses parmi la population acadienne de la baie des Chaleurs. Ce progrès religieux marche de pair avec le progrès économique et social qui s'observe présentement dans la vieille péninsule trop longtemps plongée dans la léthargie.

Parmi les pionniers acadiens de Carleton, il convient de mentionner particulièrement l'ancêtre du regrettable sénateur Philippe Landry, dont le nom reste lié à la défense des droits du français au Canada. Accompanyé de quatre Leblanc, d'un Dugas et d'un Comeau, Claude Landry vint se cacher, au lendemain de la dispersion, dans le ruisseau des barachois de Carleton. Son fils Sébastien épousa Emmérance Painchaud, sœur de M. le curé Painchaud, de Carleton. De ce mariage naquit Etienne Landry qui, protégé par son oncle maternel devenu fondateur et supérieur du collège de Ste-Anne de la Pocatière, fit de brillantes études et s'établit, médecin réputé, à Québec. Marié en 1844 à Caroline Lelièvre, le docteur Etienne Landry compta parmi ses onze enfants le futur président du Sénat nat canadien et de l'Association d'Education d'Ontario, Romain Landry, un des frères d'Etienne a laissé à Carleton une nombreuse postérité (2).

D'authentiques liens de parenté unissent les Acadiens de la Gaspésie à une partie de la population de la région de Bellechasse. Ce deuxième groupement acadien doit surtout son existence aux fugitifs de Miramichi et de la rivière St-Jean, que le lieutenant Charles Deschamps de Boishebert, fils du seigneur de Kamouraska et commandant au fort Nerepis (quinze milles en amont de St-Jean, N.-B.), ramena vers Québec après la destruction du poste par le colonel Monckton. Du nombre de ces fuyards se trouvaient deux cent vingt-cinq déportés d'Annapolis qui, entassés sur le Pembroke à destination de la Caroline du Nord avaient été arrachés à l'exil, en pleine mer, par l'exploit du pilote Beaulieu qui s'était rendu maître du vaisseau et l'avait ramené à St-Jean.

Les paroisses de Saint-Michel et Saint-Gervais de Bellechasse, ainsi que la paroisse de Beaumont, accueillirent la plupart de ces rescapés, Joseph Roberge, habitant de Beaumont s'engagea envers Joseph Cadet pourvoyeur de la colonie, à fournir à chacun des Acadiens de Beaumont

Qualité Pourquo?

Le THE, avant qu'il ne parvienne à votre tasse.

Le Thé, avant qu'il ne parvienne à votre tasse, a été soigneusement séché et mis à l'épreuve pour assurer sa qualité, sa valeur et sa saveur. Le meilleur et rien que le meilleur n'entre dans un paquet de THE King Cole. Demandez votre échantillon.

Le THE KING COLE

vérole jointe à la famine qui désola Québec, à la veille de la conquête. Un mouvement de migration s'établit ensuite, au début du régime anglais, qui poussa vers les côtes de Rimouski et Matane, et jusque vers leurs frères de la baie des Chaleurs, plusieurs Acadiens de Bellechasse attirés par les richesses marines, toujours séduisantes. Ce mouvement entraîna, d'ailleurs, maintes familles canadiennes des comtés de Montmagny et Bellechasse qui se fixèrent définitivement sur les côtes septentrionales de la Gaspésie où les hommes passaient la saison de pêche (3).

Atteignons maintenant la rive nord de Saint-Laurent. Sans parler des noyaux de population acadienne semés du côté du golfe: à Montserrat, à Mingan, à la Pointe-aux-Ésquimaux (ces Acadiens vivrent surtout des Iles de la Madeleine lorsque, vers 1806, sir Isaac Coffin fit valoir ses droits seigneuriaux sur ces Iles) nous trouvons un troisième groupement acadien au sein des Laurentides de la région de la vallée de la Madeleine, dans le rang du ruisseau Vacher, à été honoré, en 1928, d'une plaque commémorative son pieux passé; elle est aujourd'hui la propriété d'un M. Plouffe (4).

reput en 1770 environ vingt-cinq de ces familles acadiennes auxquelles il procura des vivres et les instruments aratoires nécessaires à l'exploitation des terres neuves qui devenaient par leur effort. Mais le véritable père de cette nouvelle colonie acadienne fut l'abbé Jean-Baptiste Bro (Breault), ancien compagnon d'exil en Angleterre et d'études à Paris de l'abbé Mathurin Bourg, curé de Carleton.

Ordonné à Québec le 15 novembre 1772, M. Bro consacra les quarante-deux années de son ministère actif à la paroisse de Saint-Jacques de Montcalm (ainsi nommée en l'honneur de l'abbé Jacques Degeay), dont il fut le cure-fondateur en 1775. M. Bro célébra d'abord l'office divin dans la maison de Charles Forest, l'un des pionniers acadiens de l'endroit. Cette vieille maison, sise à un mille de l'église actuelle de Saint-Jacques dans le rang du ruisseau Vacher, a été honorée, en 1928, d'une plaque commémorative son pieux passé; elle est aujourd'hui la propriété d'un M. Plouffe (4).

Jusqu'à l'heure de sa retraite, en 1814, le curé acadien de Saint-Jacques unit ses efforts à ceux des Sulpiciens pour attirer et fixer dans sa paroisse, ainsi que dans toute la région actuelle de l'Assomption, L'Épiphanie, Joliette, de gros essaims de ses compatriotes échappés de la Nouvelle-Angleterre: des Martin, Leblanc, Dupuis, Richard, Bourgeois Breault, Dugas, Gaudet, Poirier,

Vincent, Doucet, Comeau, Gagnon, Landry, Thibaut, Mélançon, Thériault, Calvey, Granger, Robichaud, Forest, Amiraux. Parmi les fils méritants de cette colonie acadienne qui a fourni à l'Église et à l'État tant d'hommes distingués, il convient de mentionner le Mgr Arsène Richard, né à Saint-Léonard de Montcalm en 1859, cure-fondateur, en 1889, de la paroisse de Notre-Dame des Sept-Douleurs (Verdun) et à l'initiative de vie des Acadiens à Montréal (succursale assomptionniste Abbé Casgrain). Malgré ses solennités douze ans, Mgr Richard se fera bientôt porte-parole des Acadiens de la province de Québec auprès de leurs frères de la Louisiane.

"Biscuits de Glacière"

1 tasse beurre; 2 tasses sucre; 3/4 tasse Farine Purité; 2 œufs; 2 cuillères à thé poudre à pâte; essence; 1 tasse de raisins et d'amandes hachés (au choix).

Faites un rouleau de la pâte et garnissez toute la nuit dans la glacière ou autre endroit frais. Tranchez mince et cuisez à four chaud.

FARINE PURITÉ

Western Canada Flour Mills Co. Limited, Toronto.

Par sa proximité des États-Unis et sa facilité d'accès, la vallée du Richelieu ne pouvait manquer de devenir, à son tour, une pépinière acadienne. En 1767, treize familles venant du Sud atteignent les domaines du seigneur Claude Pécaudy et, avec sa permission, s'établissent à Saint-Denis-sur-Richelieu. L'année suivante, douze autres familles, arrivant à pied du Vermont, s'arrêtent sur les bords de la Petite Rivière de Montréal pour y fonder le village actuel de L'Acadie, près de la ville de Saint-Jean. Le capitaine Écossais David-Alexander Grant, héritier de la baronnie de Longueil, en 1781, par son mariage avec Charlotte Le Moyne, favorisa ce projet de colonisation. Toute la vallée du Richelieu et les comtés voisins furent

Encore une Bonne Nouvelle!

Nous présentons au public, il y a quelques semaines, la Marathon "Blue," essence "anti-knock" fabriquée au Canada, et de même prix qu'une essence ordinaire — son succès fut instantané.

MAINTENANT
Nous présentons

l'Essence "No-Knock"

Cyclo
Nouvellement Améliorée

Nous avons accentué ses qualités "anti-knock" à un tel point que la CYCLO est aujourd'hui **UNIQUE et SUPRÊME** parmi les essences "anti-knock" à prime. C'est, sans conteste, la meilleure essence du monde.

Faites votre plein de Cyclo — Elle donne à l'automobilisme une nouvelle signification

McCOLL-FRONTENAC OIL COMPANY LIMITED

FABRICANTS DES HUILES À MOTEURS RED INDIAN

Bière 60

Facile à faire
Délieuse à boire
Avec une botte de 2 1/2 lbs.

RITE-GOOD
Extrait de Malt houblonné.
Vous faites FACILEMENT, sans tracas, et sans accessoires spéciaux.

5 GALLONS DE BIÈRE FORTE ET MOUSSEUSE
Égale à celle des meilleures brasseries.

BOUCHONS-CAPULES FOURNIS GRATUITEMENT

C'EST TRÈS FACILE.
On n'a qu'à verser le contenu de la botte de 2 1/2 lbs. dans 5 gallons d'eau chaude en y ajoutant un morceau de levain et du sucre.
Le reste se fait tout seul.
Chez votre épicer ou pharmacien ou directement, frais de mille pays, sur réception de \$1.00.

St-Lawrence Preserving Co. Reg'd
QUÉBEC, QUÉ.

RITE-GOOD
EXTRAIT DE MALT ET HOUBLON

LES PORTEURS DE TITRES DU
GOVERNEMENT CANADIEN
REMBOURSABLES PROCHAINEMENT
ONT L'AVANTAGE DE PROLONGER LEUR PLACEMENT DANS
LA PREMIERE VALEUR AU CANADA



GOVERNEMENT DU
DOMINION DU CANADA
EMPRUNT DE CONVERSION DE 1931

Le ministre des Finances du Dominion du Canada offre aux porteurs des émissions fédérales sousmentionnées, le privilège d'échanger leurs titres contre des émissions à plus longue échéance, aux termes et conditions qui suivent:

Cette offre accordée aux porteurs des titres éligibles pour conversion, jusqu'à la date de leur échéance, le même taux d'intérêt et les mêmes avantages d'exemption d'impôts que ceux qui y sont stipulés, et l'occasion de prolonger la durée de leur placement au taux de 4 1/2 p. 100 l'an.

BONS DE L'EMPRUNT DE GUERRE, A 5 p. 100, ÉCHEANT LE 1er OCTOBRE, 1931—Les porteurs de ces titres ont l'avantage de les échanger contre des bons échéant le 1er novembre 1936, avec intérêt à partir du 1er avril 1931. Le premier coupon représentera 6 mois d'intérêts exempts d'impôts au taux de 5 p. 100 payables le 1er octobre 1931. Le deuxième coupon représentera l'intérêt de sept mois au taux de 4 1/2 p. 100 payable le 1er mai 1932; dans la suite jusqu'à échéance, l'intérêt devient payable tous les six mois au taux de 4 1/2 p. 100.

BONS DE L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE, A 5 1/2 p. 100, ÉCHEANT LE 1er NOVEMBRE 1933—Les porteurs de ces titres ont l'avantage de les échanger contre des bons échéant le 1er novembre 1938, avec intérêts à 4 1/2 p. 100 payables tous les six mois à partir du 1er mai 1931. Les cinq premiers coupons d'intérêts, pour la période qui s'étend jusqu'au 1er novembre 1933 inclusivement, seront nets d'impôts. Joint à ces titres il y aura aussi cinq coupons d'ajustement, nets d'impôts, négociables le 1er novembre 1931 et les 1er mai et novembre de 1932 et 1933 respectivement, couvrant les intérêts additionnels au taux de 1 p. 100 l'an.

BONS DE L'EMPRUNT DE RENOUVELLEMENT, A 5 1/2 p. 100, ÉCHEANT LE 1er NOVEMBRE 1932—Les porteurs de ces titres ont l'avantage de les échanger contre des bons échéant le 1er novembre 1937, avec intérêt de 4 1/2 p. 100 payable tous les six mois à partir du 1er mai 1931. Joint à ces titres il y aura aussi trois coupons d'ajustement négociables le 1er novembre 1931, les 1er mai et novembre 1932 respectivement, couvrant l'intérêt additionnel au taux de 1 p. 100 l'an.

BONS DE L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE, A 5 1/2 p. 100, ÉCHEANT LE 1er NOVEMBRE 1934—Les porteurs de ces titres ont l'avantage de les échanger contre des bons échéant le 1er novembre 1939, avec intérêts à 4 1/2 p. 100 payables tous les six mois à partir du 1er mai 1931. Joint à ces titres il y aura aussi sept coupons d'ajustement, négociables le 1er novembre 1931, les 1er mai et novembre de 1932, 1933 et 1934 respectivement, couvrant les intérêts additionnels au taux de 1 p. 100 l'an.

Des demandes de conversion, aux termes ci-dessus, sont sollicitées jusqu'à concurrence de \$250,000,000. Le ministre des Finances se réserve toutefois la faculté d'augmenter ou de réduire cette somme si le juge opportun.

Sont autorisés à recevoir des souscriptions et à donner des reçus toute succursale canadienne d'une banque légalement constituée ainsi que les banquiers en valeurs et agents de change canadiens attirés, lesquels on pourra se procurer des bulletins de souscription et des exemplaires du prospectus officiel donnant tous les détails de l'emprunt. Ne seront pas valables les demandes transmises sur des formules que n'aura pas imprimées l'imprimeur du Roi.

Les listes de souscription aux émissions susmentionnées ouvriront le 11 mai pour finir le 23 mai 1931 ou avant, au gré du ministre.

MINISTÈRE DES FINANCES,
OTTAWA, LE 11 MAI 1931.